

Adhésion :

L'adhésion au CND 13 est valable à compter de la date d'inscription et vaut jusqu'à la fin de la saison 2011-2012.

Votre signature sur le bulletin, vaut adhésion au CND 13 (page 1) et acceptation des présentes conditions générales (page 2), ainsi que du règlement intérieur de la piscine Dunois (voir tableau d'affichage).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et je m'engage par la présente à le respecter.

A :Le /...../2011

Signature :

(signature d'un des parents pour les mineurs)

Seuls les dossiers complets seront acceptés !

A joindre :

- un certificat médical d'aptitude à la natation
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse
- **votre règlement, par chèque à l'ordre du CND 13, avec, au dos, les nom(s), prénom(s) et groupe de la ou des personnes inscrites.**

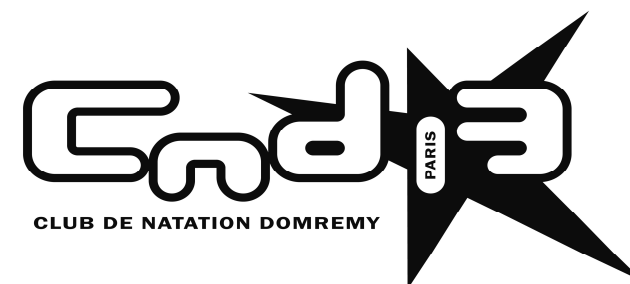
NB : tous les renouvellements ne seront plus prioritaires en septembre.

HORAIRES 2011/2012

**BIENTÔT DISPONNIBLE
SUR
LE SITE DU CLUB**

CLUB NAUTIQUE DOMREMY XIII

Seul club fédéral du 13ème



site :

<http://natationcnd13.com/>

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Nouvelle adhésion
 Renouvellement

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT

Photo (collée)

Nom des parents :

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Sexe :

M

F

Adresse :

.....

.....

Téléphone domicile :

Portable :

E-mail :@.....

Groupe année 2010/2011 :

Groupe futur : « déterminé par les entraîneurs »

- Groupe Pré-Avenir à partir de 5ans si pré-requis
 Groupe compétition Avenir
 Groupe compétition Avenir-Poussins
 Groupe Perfectionnement
 Groupe compétition Benjamins
 Groupe Espoir
 Pôle compétition Minimes-Cadets-Juniors
 Groupe adulte et Compétition Master (à partir de 18 ans)
 Groupe aquagym (à tous âges)

TARIFS :

205 euros (pré-avenirs et perfectionnement)

255 euros tous les autres groupes

220 euros si au moins 3 inscriptions dans la même famille

(chèque à l'ordre du CND13)

NB : toute inscription rendue au club ne sera pas remboursée

DOCUMENT A FOURNIR DANS LE DOSSIER

Nom du titulaire du chèque :

Banque :

Nombre et numéros de chèques (3 maxi) :

1

2

3 (maxi)

Dates d'encaissement :

- Octobre 2011

- Décembre 2011

- Février 2012

Obligatoires :

Certificat médical :

Nom du médecin :

La fiche du nageur pour les groupes compétitions

1 enveloppe timbrée avec nom et adresse

1 photo collée sur la fiche d'inscription

Droit à l'image :

Oui

Non

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

CONDITIONS GENERALES

Généralités :

La natation est un sport passionnant mais également très exigeant. Son exercice demande investissement personnel, discipline et comme pour tout autre activité sportive, le respect d'autrui.

Vos entraîneurs ont pour principaux objectifs de vous enseigner les techniques, de vous faire progresser et faire vivre le club à vos côtés ; aussi comprendrez-vous qu'ils se réservent le droit d'exclure tout adhérent qui transgresserait les consignes de sécurité ou qui par son comportement, nuirait au bon déroulement des séances, et ceci sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

Bonne conduite dans les vestiaires.

Le Club n'est pas responsable des vols éventuels dans les vestiaires ou dans l'enceinte de la piscine.

Horaires :

Le déshabillage et l'habillage ne sont pas compris dans les horaires.

Matériel :

Tous nos cours comprennent le matériel didactique lié à l'enseignement et la pratique de la natation. Le matériel personnel (maillot, lunette, bonnet....) est à la charge de l'adhérent. Le CND 13 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de dégradation.

Autorisations parentales :

Chaque inscription d'enfant doit être faite avec la signature d'un des parents ou du tuteur légal.

A l'occasion des compétitions ou lors de certains entraînements, les entraîneurs peuvent être amenés à prendre films et photos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur ces documents, veuillez le préciser sur le bulletin d'inscription à la rubrique remarques éventuelles.

Jours fériés, vacances et cas de force majeurs :

Les jours fériés, les périodes de vacances scolaires et cas de force majeurs (maladie, fermetures piscine, directives de la municipalité...) ne sont pas remboursés.

Echange ou remboursement :

Il ne sera fait aucun échange ou remboursement.

Conditions de paiement :

Le paiement doit être joint au bulletin d'inscription. Un paiement en trois fois est possible. Pensez à inscrire les nom et prénom de l'adhérent au dos de chaque chèque. Le paiement doit être fait par chèque uniquement.